



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 19528

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la nécessité de mettre en oeuvre un plan pour améliorer la diffusion de la langue française dans le monde. En effet, en passant de 40 % à 14 %, si l'on se réfère au nombre de documents qui, il y a dix ans, étaient rédigés en français à la Commission européenne et ceux qui le sont aujourd'hui, l'avenir du rayonnement de la France dans le monde semble très incertain. En mars 2007, le président de la République avait annoncé publiquement "qu'il se battrait pour que dans les instances européennes, le français continue d'être employé". Aussi lui demande-t-il ce qu'il envisage de proposer en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19528

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2008

Question retirée le : 8 avril 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)